

Membre adhérent et fondateur de l'intersyndicale « Avenir Hospitalier ».

Avenir Hospitalier est membre adhérent et fondateur de l'organisation syndicale « Action Praticiens Hôpital », APH

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, FEMS

Membre adhérent du Conseil National Professionnel d'Anesthésie-Réanimation -Médecine Péri-opératoire, ARMPO

**Docteur Anne Geffroy-Wernet**  
Présidente

**Docteur Rémy Lucas**  
Administrateur

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 23 octobre 2026

### REGULATION DES URGENCES AU CHU DE RENNES : LE SNPHARE APPELLE A UNE SORTIE DE CRISE RAPIDE

Depuis le 28 septembre, les médecins urgentistes hospitaliers sont en grève au CHU de Rennes, à l'appel du syndicat Samu-Urgences de France (membre de notre intersyndicale Avenir Hospitalier - APH). En effet, la régulation médicale, traditionnellement assurée par des médecins hospitaliers et des généralistes libéraux, ne peut plus être assurée de manière sécuritaire depuis le départ de la majorité des médecins généralistes : les effectifs restants - essentiellement hospitaliers, assurant également des missions de SMUR - ne peuvent plus assurer sereinement une réponse aux appels téléphoniques (plus de 2000 appels quotidiens au 15) sans prendre le risque d'un délai de réponse excessif ou d'une erreur de régulation.

Cette situation met en danger l'ensemble du bassin de population, et altère les conditions de travail des médecins hospitaliers, déjà en sous-effectifs : comment imaginer que les médecins hospitaliers accepteront encore de travailler dans ces conditions, et que d'autres viendront les rejoindre ?

Le SNPHARE soutient les médecins urgentistes hospitaliers du CHU de Rennes et appelle à une réponse rapide de l'ARS 35 permettant de sécuriser la régulation médicale avec les médecins urgentistes hospitaliers et généralistes : il en va de la santé de l'ensemble des habitants du territoire breton, qui peuvent nécessiter des soins urgents et imprévus à tout moment, de la pérennité de la prise en charge des urgences médicales au CHU de Rennes et de la santé physique et mentale de nos confrères et consœurs.

Contact presse : Dr Rémy Lucas 33 6 70 89 64 96